



Le règne D'Antiochos III vu depuis Babylone

Laetitia Graslin

► To cite this version:

Laetitia Graslin. Le règne D'Antiochos III vu depuis Babylone : Antiochos III dans les sources cunéiformes.. Christophe Feyel; Laëtitia Graslin-Thomé. Antiochos III et l'Orient : journées d'études franco-allemandes, Nancy, 6-8 juin 2016, 3, Adra; De Boccard, pp.211-242, 2018, Etudes nancéennes d'histoire grecque, 978-2-913667-52-5. hal-01854571

HAL Id: hal-01854571

<https://hal.science/hal-01854571>

Submitted on 4 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RÈGNE D'ANTIOCHOS III VU DEPUIS BABYLONE : ANTIOCHOS III DANS LES SOURCES CUNÉIFORMES

Laetitia GRASLIN-THOMÉ*

Antiochos III se trouve, d'après Eusèbe¹, près de Babylone lorsqu'il apprend la mort de son frère et son accession au trône. La région se situe alors au cœur du monde séleucide, dont elle constitue l'un des centres économiques et politiques majeurs. Or il se trouve qu'elle fournit une riche documentation, longtemps restée méconnue des historiens du monde séleucide², mais de mieux en mieux prise en compte par la recherche récente³. Les colloques nancéiens se sont, dès le premier d'entre eux, inscrits dans cette tendance historiographique en s'efforçant de tenir compte de l'ensemble de la documentation ancienne, dans toute sa variété. L'étude des sources cunéiformes y a donc dès l'origine tout naturellement trouvé sa place.

S'inscrivant dans cette tradition, l'objet de cet article est de dresser le bilan de ce que les sources mésopotamiennes nous apprennent sur le règne d'Antiochos III. Leurs apports sont tout d'abord chronologiques, la documentation cunéiforme étant plus précisément datée que la plupart des autres sources anciennes. Mais l'intérêt des sources cunéiformes ne se limite pas à l'établissement d'une chronologie séleucide plus assurée. La Babylonie est, avec la

* Université de Lorraine, EA 1132 Hiscant-MA.

¹ Eusèbe cité par Porphyre. FgrHist 260 F 32 (10). Schmitt (1964), p. 109.

² Voir, pour une première présentation de la Babylonie hellénistique et de la documentation cunéiforme de cette période, Clancier (2007), Boiy (2007a), Graslin-Thomé (2012a).

³ L'impulsion a été donnée par Sherwin-White et Kuhrt (1987). Mais la prise en compte systématique des données cunéiformes dans les ouvrages de synthèse est plus récente. Voir, par exemple, Kosmin (2014), Capdetrey (2007).

Judée, la seule région du monde séleucide à nous avoir livré des textes produits par les populations locales. Cette documentation cunéiforme s'avère donc très précieuse pour apprécier la manière dont une région du monde séleucide a évolué depuis la conquête, incitant Antiochos III à s'adapter à un monde nouveau.

L'apport des sources cunéiformes à la chronologie du règne d'Antiochos III

Assyriologues comme historiens du monde classique sont depuis longtemps conscients de l'importance des données présentes dans les sources cunéiformes pour l'établissement de la chronologie séleucide. Au fur à mesure de leur publication, elles ont permis de préciser et parfois de réviser des datations établies avant la prise en compte des documents mésopotamiens⁴. Les historiens du monde séleucide connaissent depuis longtemps la *Liste royale babylonienne d'époque hellénistique*⁵ publiée en 1954. Si ses apports sont parfois décisifs, ils restent limités du fait de la nature même des documents. La liste royale hellénistique se présente en effet sous la forme d'une simple succession de dates et de durées de règnes à l'exclusion de toute autre information, qui aurait par exemple pu porter sur les événements marquants des règnes des souverains successifs. Ses apports chronologiques sont par ailleurs sujets à discussion pour certains souverains dont Antiochos III.

Les données fournies par la liste royale hellénistique ne constituent heureusement ni le seul ni même le principal apport de l'épigraphie cunéiforme à la chronologie du monde séleucide. Depuis leur publication dans les années 80, les notices événementielles des journaux astronomiques de Babylone apportent de

⁴ Voir, sur l'apport de l'épigraphie cunéiforme à la chronologie du règne d'Alexandre, L. Robert, *Bull* 1955, 38a ; *Bull* 1956, 49 ; Bernard (1990) ; Boiy (2007b).

⁵ Sachs et Wiseman (1954), Del Monte (1997), p. 208-211, Boiy (2011). Voir également l'édition préliminaire proposée par R. van der Spek, disponible sur le site : http://www.livius.org/k/kinglist/babylonian_hellenistic.html. Le lieu où a été trouvée la tablette est inconnu, mais il s'agit probablement de la bibliothèque de l'Esagil, sanctuaire du dieu Bēl-Marduk de Babylone. Son numéro d'inventaire, BM 35603 = Sp. III 113, la place au milieu d'une collection de tablettes astronomiques provenant assurément de ce sanctuaire. La date de compilation est postérieure à 175, mais la tradition d'établissement de telles listes remonte à l'époque sumérienne.

précieuses données sur certains événements considérés comme marquants par leurs rédacteurs⁶. Ces journaux, rédigés à Babylone, le sont sans doute à l'origine pour des raisons astrologiques⁷. Les prêtres y consignent des données observées au cours de chaque mois : l'accent est mis sur les mouvements de la lune et de certaines planètes, mais d'autres rubriques consignent le niveau du fleuve, les prix de certaines matières premières ou certains événements jugés significatifs. Cette dernière rubrique est la plus précieuse pour les historiens du monde séleucide, bien que les raisons qui présidaient à la sélection de certains événements nous restent souvent obscures. Les notices sont rédigées mensuellement et liées à des phénomènes astronomiques, de sorte que les événements, ou plus exactement la date à laquelle ils sont connus à Babylone, sont datés au mois près⁸. Il faut également signaler, dans un genre similaire, quelques chroniques mentionnant des événements qui concernent de près ou de loin le temple. Deux d'entre elles⁹ datent de l'époque d'Antiochos III.

Pour plus de précision encore, les données issues de la liste royale et des journaux astronomiques peuvent être complétées par les formules de datation glanées dans les textes de la pratique. À Babylone comme à Uruk, les divers contrats ou documents de toutes natures établis dans le cadre des activités quotidiennes des Babyloniens sont en effet datés du jour, mois et année de règne du roi en titre. Lorsqu'en 305, avec effet rétroactif en 311, les Babyloniens adoptent le système de datation par l'ère séleucide, ils

⁶ Les journaux astronomiques sont cités ci-dessous de manière abrégée : AD (*astronomical diaries*). Ils sont publiés par Sachs et Hunger (1989). Les notices événementielles sont commentées par Del Monte (1997). Pour leur utilisation comme source historique, voir Van der Spek (1993).

⁷ Pirngruber (2013).

⁸ Lorsque l'événement, par exemple la mort d'un souverain, survient dans un lieu éloigné de Babylone, les journaux consignent la date à laquelle il est connu dans la ville, et non la date de l'événement lui-même. Cela introduit un décalage, de l'ordre de quelques jours pour des événements survenus dans la région, mais peut être plus important lorsqu'ils sont plus éloignés.

⁹ BCHP (*Babylonian Chronicle, Hellenistic Period*) 12 date du règne de Séleucos III, BCHP 17 de celui d'Antiochos III. La première chronique apporte d'importantes informations sur le culte royal séleucide, la seconde mentionne différentes affaires judiciaires dont deux datent du règne d'Antiochos III. L'édition la plus récente de ces chroniques doit être cherchée sur <http://www.livius.org/sources/about/mesopotamian-chronicles/>

n'abandonnent pas l'habitude de citer le nom du roi régnant, quand bien même cette mention devient en pratique inutile. Pour les historiens, ce conservatisme est fort précieux puisqu'il a permis de consigner, sur les milliers de documents de la pratique parvenus jusqu'à nous, autant de formules de datation permettant de déterminer, parfois au jour près, les successions royales. Il peut certes demeurer une petite divergence entre le roi réellement régnant et ce que l'on en sait à Babylone ou Uruk. Mais à l'époque d'Antiochos III il semble que les scribes soient assez rapidement au fait des évolutions politiques. La mort du souverain, connue à Babylone le 3 juillet 187, est ainsi déjà prise en compte à Uruk une quinzaine de jours plus tard dans un document daté du 18 juillet¹⁰.

Dans les journaux astronomiques, Antiochos III apparaît avant même son intronisation, dans un passage très lacunaire datant de janvier 229¹¹. Le texte mentionne un roi Séleucos et ses fils, ainsi que la rive gauche de l'Euphrate.

«[...] Le général de la maison des quatre généraux

[...] le roi Séleucos et ses fils sur la rive gauche de l'Euphrate...»

Cet extrait est souvent compris comme l'évocation du passage du roi Séleucos II et de ses deux fils, les futurs Séleucos III et Antiochos III, par Babylone. L'événement est alors mis en rapport avec la tentative de reconquête menée par Séleucos II en Iran qu'Éd. Will situe dans les années 230-227¹². Antiochos III serait alors âgé d'une douzaine d'années. Un récent article de R. Van der Spek¹³ propose cependant d'associer ce passage, à l'interprétation rendue difficile par son mauvais état de conservation, à la pratique d'un rituel destiné au roi Séleucos II et à ses fils. Le texte ne prouverait pas alors leur présence à Babylone.

La montée sur le trône d'Antiochos III est habituellement datée de l'été 223. Cette datation traditionnelle s'appuie sur un passage d'Eusèbe rapporté par Porphyre qui la situait au cours de la

¹⁰ BRM I 88.

¹¹ AD -229 B, f. 10'.

¹² Will (2003), p. 310.

¹³ Van der Spek (2016).

deuxième année de la 139^e olympiade¹⁴. Elle est reprise par H. Schmitt et encore fréquemment dans les synthèses sur le monde séleucide¹⁵. Le dossier cunéiforme est composé de plusieurs documents¹⁶, dont la publication successive, et encore partielle, conduit à reculer au printemps 222 l'accession au trône d'Antiochos III. Le premier document connu est la liste royale babylonienne qui fournit les indications suivantes :

- pour Séleucos III : [an 87], Séleu[cos roi. Il règna 3 ans]
 - pour Antiochos III : Rev. 2-7: [An] 90 (commençant en avril 222), An(tiochus) le roi monta [sur le trône]. Il règna 35 [ans].
- Année 125, mois III (9 juin-9 juillet 187), on a entendu à Babylone la chose suivante : «le 25^e jour 3 juillet), le roi Antiochos est mort en Élam¹⁷.

Ces données ne sont pas déterminantes. La liste utilise en effet, pour les premiers règnes, le système, classique en Mésopotamie, de l'année inaugurale. L'année au cours de laquelle le nouveau souverain monte sur le trône n'est pas comptée dans la durée du règne, mais correspond à une année zéro qui couvre les premiers mois d'exercice du pouvoir jusqu'au début de l'année mésopotamienne, au printemps. L'intégralité de la dernière année du règne est en revanche portée au crédit du souverain. La liste royale babylonienne place le début du règne d'Antiochos III en

¹⁴ FgrHist 260 F 32 (10). D'après Eusèbe cité par Porphyre, Antiochos III règne à partir de la 2^e année de la 139^{ème} olympiade (223/222) jusqu'à la 2^e année de la 148^e olympiade (187/6). Il commence donc entre le 30 juillet 223 et le 17 août 222 d'après la chronologie fournie sur le site http://www.tyndalehouse.com/Egypt/ptolemies/chron/-olympic/chron_ol_howto_fr.htm. Le printemps 222 au cours duquel la documentation cunéiforme incite à placer l'accession au trône d'Antiochos III appartient donc bien à la deuxième année de la 139^{ème} olympiade.

¹⁵ Will (2003), II, p.15 reprend la même date. Elle se retrouve jusque dans des manuels récents, comme par exemple Grandjean, Capdetrey, *et al.* (2008), p. 122.

¹⁶ Voir Assar (2007) Assar (2009). Le dossier a également été repris par Boiy (2011).

¹⁷ KUR NIM-KI. À l'époque néo-assyrienne, l'Élam est, à en croire les inscriptions d'Assurbanipal, réduit essentiellement à la Susiane jusqu'au Golfe Persique au Sud et aux premiers contreforts du Zagros à l'Est. Mais au gré des circonstances, Suse perd sa primauté aux dépens de deux nouvelles capitales éphémères, Hidalu et Madaktu. À l'époque achéménide, la région ainsi dénommée est celle de Suse, nommée NIM.

avril 222. H. Schmitt¹⁸ avait donc daté son accession au trône de 223, au cours de l'année zéro du règne. Mais les rédacteurs de la liste royale semblent avoir changé de système de décompte au milieu de la tablette, à un moment rendu difficile à déterminer à cause de plusieurs lacunes¹⁹. L'année d'arrivée sur le trône cesse au cours de l'époque séleucide d'être comptabilisée comme année zéro, mais est prise en compte comme première année de règne. Le changement semble avoir eu lieu autour du règne d'Antiochos III, de sorte que la liste royale babylonienne ne peut permettre d'arbitrer entre une arrivée sur le trône en 222 ou en 223.

Les documents de la pratique apportent des éléments plus précis. Le dernier texte économique connu daté du règne de Séleucos III a longtemps été un texte portant la date du 24 *simānu* 89²⁰ (10 juillet 223). Mais un document important a depuis été trouvé dans les réserves du British Museum : il est daté du roi Séleucos, au mois de *nisan* 90, soit entre le 9 avril et le 8 mai 222²¹. Le texte ne prouve pas de manière certaine que Séleucos est encore vivant à cette date, mais à tout le moins que la nouvelle de sa mort n'était pas encore parvenue à Uruk. Elle ne peut donc dater de l'été précédent comme le voudrait la datation habituellement adoptée. Parallèlement, le premier document daté de manière sûre d'Antiochos III a longtemps été un texte rédigé le 21 décembre 222²². Mais G. Assar mentionne un autre texte²³ daté du 22 *aiaru* du règne d'Antiochos en l'an 90 de l'ère séleucide, soit le 29 mai 222. Il faudrait alors situer le décès de Séleucos au printemps 222.

Polybe nous apprend que le frère d'Antiochos III est mort

¹⁸ Schmitt (1964), p. 2.

¹⁹ Boiy (2011), p. 5-7. Cette évolution des pratiques expliquerait notamment pourquoi le formulaire change pour consigner la montée sur le trône d'Antiochos III.

²⁰ BRM II 28, dupl. BiMes. 24, 19 cité par Assar (2007), p. 51.

²¹ BM 116690. Le texte concerne un paiement en statères de Séleucos. La formule de datation est : [UD-x-KÁ]M MU-1,30-KÁM ¹*se-lu-ku* LUGAL (jour x du mois de *nisan* de l'an 90 de l'ère séleucide, donc une date comprise entre le 9 avril et le 8 mai 222). Le texte est cité dans Corò (2005), p. 442 et Assar (2007), p. 51.

²² Oppert et Ménant (1877), texte 4, daté du 21 *kislimu* 90, soit le 21 décembre 222.

²³ Assar (2007), p. 51. Il s'agit du *goal year text* GYT 41 Sachs (2006). Le passage critique est cassé. Mais le paragraphe suivant, concernant l'année suivante, est en parfait état et mentionne l'an 91 de l'ère séleucide, donc 221. Le passage cassé mentionne donc l'année précédente, l'an 90 (222), et atteste du fait qu'Antiochos III est reconnu à Babylone le 29 mai 222.

au cours d'une expédition militaire dans le Taurus²⁴. Situer son décès fin avril-début mai 222 semble compatible avec le passage du Taurus par une armée, réalisable à partir de la fin de l'hiver en mars avril. La nouvelle en serait parvenue à Babylone au plus tard fin mai 222, d'autant plus rapidement que l'héritier se trouvait dans la région. Une chronique judiciaire datée de mai et septembre 222 vient peut-être confirmer cette datation. Elle mentionne l'intervention des juges du sanctuaire dans une affaire de sacrilège²⁵. Ils prennent des dispositions qui ont souvent paru témoigner d'une grande marge de manœuvre laissée aux autorités locales. Mais cette apparente indépendance des autorités locales peut également être le résultat d'une relative vacance du pouvoir, liée à l'arrivée sur le trône d'un souverain jeune, et bientôt contesté. La tablette est datée, mais, de manière très inhabituelle, ne donne pas le nom du roi régnant. Est-ce le témoignage de l'incertitude politique qui sévit alors, à quelques jours du changement de règne ?

Cette nouvelle datation n'est pas incompatible avec les sources classiques. Celles-ci sont peu explicites sur la chronologie de la montée sur le trône d'Antiochos III ou sur les révoltes de Molon et d'Achaïos qui la suivent. Polybe²⁶ mentionne la révolte de Molon immédiatement après la montée sur le trône du nouveau souverain, sans donner d'indications plus précises. Le début de la révolte dès le printemps 222, immédiatement après l'accession au trône du jeune roi, ne semble donc pas impossible²⁷. La chronologie, qui dépend entièrement de Polybe, ne donne en effet aucun élément de datation absolu. L'historien n'y trouve que des indications relatives jusqu'à la mention de la bataille de Raphia, dont la date, au printemps 217, est confirmée par une éclipse lunaire²⁸. Polybe²⁹ rapporte qu'Antiochos, à qui Épigènes avait

²⁴ Polybe, 4, 48, 7-8.

²⁵ Joannès (2000) Clancier (2012b).

²⁶ Polybe, 5, 41-57.

²⁷ C'est d'ailleurs la date retenue par Éd. Will, mais, d'après lui, Antiochos était alors roi depuis un an. P. Pédech, considère, mais sans justification particulière, qu'il se passe un an entre l'accession au trône d'Antiochos et le début des événements. Pédech (1958). La rapidité du déclenchement de la révolte peut surprendre. Mais l'histoire séleucide en donne d'autres exemples. Timarque est aussi rapide lorsqu'il prend Babylone à l'automne 162 en réaction au débarquement de Démétrios III survenu en octobre de la même année.

²⁸ Polybe, 5, 78.

conseillé de réagir rapidement, envoie contre Molon une première armée confiée à Xénon et Théodotos. Celle-ci a pu partir dès l'été 222. Elle échoue et les deux généraux se replient. Molon en profite pour envahir la région de Séleucie³⁰.

Polybe nous apprend qu'il ne parvient pas à traverser le fleuve, et passe l'hiver suivant (222-221) à Ctésiphon. Logiquement Babylone, située du même côté du Tigre que Séleucie, est encore à ce moment sous contrôle séleucide. Il en va de même à Uruk où le rédacteur d'une tablette rédigée en mai 221 la date encore du roi Antiochos³¹. Au printemps 221 a lieu une seconde offensive menée par Xénoitas, et placée par P. Pédech au mois de juin. L'échec de la campagne de Xénoitas ouvre à Molon les portes de Séleucie et de la Babylonie³². On ne connaît malheureusement que peu de choses, du point de vue babylonien, de la courte domination de Molon sur la région. Les compte rendus astronomiques sont perdus jusqu'à l'an 138 (-213) et aucune tablette mentionnant l'usurpateur n'a pour l'instant été identifiée. Son monnayage indique qu'il a pris le titre royal, mais nous n'avons pas moyen de savoir s'il lui a été reconnu en Babylonie. D'après Polybe³³, Antiochos III considérait que les populations de Babylonie lui étaient plutôt favorables, et aurait cherché à les conduire à se soulever contre Molon³⁴. En réalité, nous n'avons guère d'informations sur l'attitude des populations locales. De manière générale, les populations babyloniennes n'interviennent guère dans les luttes entre Séleucides. Elles conservent le plus souvent l'attitude adoptée aux lendemains de Gaugamèles, et semblent rester autant que possible à l'écart de ces conflits³⁵. Cependant, la relative confiance d'Antiochos peut s'expliquer par

²⁹ Polybe, 5, 42.

³⁰ Polybe, 5, 45, 3. La chronologie proposée ici est également celle suivie par Grzybek (1992), p. 196.

³¹ *NCTU* 01. La tablette mentionne l'attribution par un responsable du temple local de deux parcelles de terre arable à un berger pour qu'il y plante des palmiers. Voir Van der Spek (1995), p. 227-235.

³² Polybe, 5, 48, 13.

³³ Polybe, 5, 52, 4.

³⁴ L'objectif était de couper les communications de son rival avec la Médie d'où il tire ses ressources. Voir Pédech (1958).

³⁵ Clancier et Monerie (2014).

l'existence, dans la région, d'une communauté hellénisée, très liée au pouvoir séleucide, sur laquelle nous reviendrons plus bas.

Antiochos III prend lui-même la tête de l'armée qui arrive vers le solstice d'hiver³⁶ de décembre 221. Elle prend ses cantonnements d'hiver, et la contre-offensive est lancée en février 220. Polybe nous apprend que Molon se trouvait alors en Babylonie³⁷. Mais nous n'avons guère d'informations sur la manière dont a eu lieu la reprise en main de la région de Babylone. Elle a sans doute suivi sans grandes difficultés la victoire séleucide du côté d'Apollônia et le suicide de Molon³⁸.

Les années suivantes ne sont documentées ni par la liste royale, ni par les journaux astronomiques. On ne saura rien de l'usurpation d'Achaios ni de la quatrième guerre de Syrie ou de la défaite de Raphia. Ces événements se passent trop loin de Babylone pour intéresser les rédacteurs des journaux astronomiques babyloniens. La liste royale babylonienne, ainsi que les formules de datation des documents de la pratique, nous renseignent cependant sur l'association au trône du fils d'Antiochos. La liste royale hellénistique³⁹ mentionne la co-régence⁴⁰, également connue par les sources classiques.

Le témoignage des textes de la pratique permet de préciser quelque peu la chronologie. Un contrat urukéen⁴¹, daté du 9 août 210, porte le seul nom d'Antiochos III. L'association au trône a donc dû avoir lieu entre le milieu de l'été 210 et la fin de l'année babylonienne au mois d'avril 209⁴². A partir de cette date, les contrats babyloniens et les journaux astronomiques⁴³ sont datés des

³⁶ Polybe, 5, 51, 1.

³⁷ Polybe, 5, 51, 3.

³⁸ Polybe, 5, 54.

³⁹ Liste royale babylonienne d'époque hellénistique, r. 4'-5', consultable sur http://www.livius.org/k/kinglist/babylonian_hellenistic.html

⁴⁰ La liste royale utilise le pluriel A-MEŠ (les fils), mais sans doute s'agit-il d'une erreur du scribe.

⁴¹ VS 15, 48 cité par Assar (2009), p. 107.

⁴² La co-régence avait été habituelle chez les premiers Séleucides, puis abandonnée. On peut imaginer qu'Antiochos III, embarqué dans son Anabase, ait cherché à affermir sa succession, dès que l'âge de son fils l'a permis. Celui-ci, né en 220, a alors une dizaine d'années. On sait, par Tite Live, qu'il seconda réellement son père. Cf. par exemple Tite Live, 35, 13 et 15.

⁴³ AD - 207 rev 1'.

deux rois, tout comme différentes inscriptions grecques⁴⁴. Les sources cunéiformes n'apportent aucune information directe sur le jeune Antiochos pendant la période de la co-régence. Seule la nouvelle de sa mort, enregistrée sur un texte d'observation planétaire⁴⁵, apporte quelques données utiles : le scribe précise qu'il meurt de mort non violente alors qu'il se trouvait en Haute-Mésopotamie. Les textes de la pratique conduiraient à placer cette mort en mars 192, alors qu'elle est habituellement plutôt située, à partir des sources littéraires et épigraphiques, à la fin de l'été 193⁴⁶.

⁴⁴ Le co-régent apparaît par exemple dans I *Magnesia* 19, Rigsby (1996), 70, p. 197-198.

⁴⁵ AD 5, 78, f ii' 12'. [*al-t]e-me šá^m An LUGAL ina bi-rit ÍD-MEŠ NAM-MEŠ : j'ai entendu que le roi Antiochos est mort en Mésopotamie.*

⁴⁶ La question est controversée et difficile à trancher. A. Aymard situait la mort du prince à la fin de l'été 193. Il connaît pourtant une prébende d'Uruk trouvée en deux exemplaires datée du règne des deux Antiochos au mois X 119, donc du 29 janvier 192. Mais la cohérence interne du récit de Tite-Live (35, 15, 2), inspiré de Polybe, le conduit à maintenir sa datation. Tite Live rapporte qu'Antiochos III envoie son fils en Syrie au début du printemps, et qu'il y meurt peu après (35, 15, 3). La mort du prince est signalée au moment de la rencontre entre Antiochos III et les ambassadeurs romains P. Sulpicius Galba et P. Villius Tappulus. Appien, *Syriakè*, 12, 48 mentionne également la mort du régent, sans donner d'indications chronologiques. Le récit de Tite Live est, d'après A. Aymard, d'une cohésion parfaite, et ne peut être décalé dans le temps. Pour régler le conflit posé par les divergences entre les données littéraires et cunéiformes, A. Aymard suggère que le décès du prince ait eu lieu à l'automne 193, ce qui permet le texte de Tite Live et que le scribe urukéen aurait mis quelque temps à apprendre. Cependant, depuis l'article de A. Aymard, les données cunéiformes sont devenues plus nombreuses et convergentes. Un texte à visée astronomique (GYT 74 daté du 27 janvier 192), le journal astronomique d'*addar* (18 février-18 mars) 192, tout comme la liste royale babylonienne pour l'année 192, sont également datés des deux rois. Le premier document de la pratique mentionnant Antiochos seul date du 18 mars (YOS 20, 60 et YOS 20, 611). La nouvelle du décès du prince est donc parvenue à Uruk entre le 18 février et le 18 mars. Le régent est mort en Syrie. Or Hérodote 5, 53 estime la durée du trajet entre Ephèse et Suse à un peu plus de trois mois. On a vu que la nouvelle du décès de Séleucos III n'avait pas mis plus de temps à arriver à Babylone depuis le Taurus. Il paraît donc impossible d'adopter l'argument de A. Aymard et de situer le décès du prince à l'automne 193. Voir, pour les documents cunéiformes, Del Monte (1997), p. 208 ; Van der Spek (2005b) ; Assar (2009), p. 107 qui situe la mort du prince entre le 8 et le 18 mars 192. Pour les sources grecques, voir Aymard (1940) ; Aymard (1949), p. 329, n. 6 ; Robert *bull* 1955, 38a. L'argument avancé par L. Robert pour maintenir la date de 193 repose sur une mauvaise compréhension du système de décompte des années de règne de la liste royale hellénistique exposé ci-dessus. La date est également adoptée par Will (2003), p. 204 ; Schmitt (1964), p. 13-20 ; Robert (1983), p. 163, n. 1 ; Ma (2004), p. 271, n. 148. La question pose le problème de la cohérence entre sources classiques et cunéiformes. Elle sera reprise dans un article ultérieur.

L'Anabase proprement dite n'est pas mentionnée, mais deux documents qui l'encadrent chronologiquement méritent d'être signalés. Le premier est un texte économique rédigé à Babylone⁴⁷ le 29 octobre 212, et date du règne d'un « Antiochos grand roi ». Le signe GAL, grand, bien que légèrement cassé, reste bien lisible. La mention est unique mais d'importance puisqu'elle fait écho au titre de *basileus megas* utilisé par Antiochos dans sa titulature officielle à partir de son retour de l'Anabase⁴⁸. La présence du titre dès 212 est inattendue. Elle est d'autant plus surprenante que les formules de datation babyloniennes ne mentionneront plus le titre de grand roi par la suite, alors même qu'il tend à être utilisé plus fréquemment, mais pas systématiquement, par les inscriptions grecques. Le contexte babylonien ne permet guère d'expliquer cette bizarrerie. Le titre de grand roi est en effet un titre plus assyrien que proprement babylonien. Il est peu utilisé en Babylonie, sauf dans quelques cas influencés par les pratiques assyriennes⁴⁹. Il n'est donc pas certain que l'on puisse tirer de réelles conclusions de ce qui reste un hapax.

L'Anabase proprement dite n'intéresse guère les rédacteurs des journaux astronomiques qui ne mentionnent le roi qu'à son retour. En mars-avril 205⁵⁰, on apprend qu'il participe, à Babylone, aux cérémonies du nouvel an, ce qui conduit à affiner la chronologie habituellement proposée pour les derniers temps de la campagne. D'après Éd. Will, qui suit Polybe⁵¹, Antiochos termine, de fait, son Anabase en Carmanie, d'où le gros de son armée repart

⁴⁷ CT 49 134.

⁴⁸ Sur l'adoption du titre de grand roi dans les inscriptions grecques, voir Holleaux (1968) complété par la mise au point de Ma (2004), p. 217-222. Voir également l'article de Fr. Gérardin dans ce volume. M. Holleaux date de 205 l'adoption du titre *megas* par Antiochos, puisqu'il apparaît dans les inscriptions qui suivent cette date, et pas dans le décret d'Antioche de Perse (*I. Magnesia*, 61, Rigsby [1996], p. 260). Il n'apparaît pas non plus dans la lettre d'Antiochos III à Magnésie du Méandre datée de 205, au retour de l'anabase, *I. Magnesia* 18. Mais l'utilisation du titre n'est pas systématique puisque d'autres inscriptions postérieures comme celle d'Hefzibah ne l'utilisent pas.

⁴⁹ Les cylindres de Cyrus et d'Antiochos représentent des exceptions, sans doute influencées par la phraséologie assyrienne. Sur le cylindre d'Antiochos, voir en dernier lieu Stevens (2014). Sur les épithètes royaux mésopotamiens, voir Seux (1967).

⁵⁰ AD -204, 15-19.

⁵¹ Polybe, 11, 34, 19.

par la Perside et l'Elymaïde. Sa présence en Carmanie au cours de l'hiver 205-206 est confirmée par une inscription grecque⁵². D'après Polybe, Antiochos III serait alors directement parti pour Gerrha, pour affirmer la présence séleucide dans cette région importante pour le commerce caravanier. Il aurait fait escale à Tylos, puis embarqué pour Séleucie du Tigre. Or on voit mal comment le souverain aurait pu effectuer un tel trajet et arriver à Babylone à temps pour les cérémonies du nouvel an au mois d'avril. Il est plus probable qu'il se soit d'abord rendu à Babylone, puis, dans un second temps, et pas nécessairement la même année, à Gerrha⁵³. Ce déroulé des événements est tout à fait compatible avec le récit de Polybe : la venue d'Antiochos III à Gehrra y est mentionnée dans un passage lacunaire, sans lien explicite avec les événements précédents.

À la toute fin du règne, on apprend qu'un nouveau régent, le futur Séleucos IV, est associé au souverain : leurs deux noms sont mentionnés dans le journal astronomique pour le mois de *nisan* 123, commençant le 3 avril 189. Comme il l'avait fait avec Antiochos le jeune au moment de son départ pour l'Anabase, Antiochos III, sur le départ pour une expédition en Élam, a peut-être voulu assurer la stabilité du pouvoir royal en instaurant cette régence.

Enfin, la mort d'Antiochos III en Élam, datée précisément du 3 juillet 187, est mentionnée dans la liste royale babylonienne⁵⁴. Cette date ne pose pas de problème et est communément reprise dans toutes les chronologies séleucides.

An 125, mois III (simānu), on a entendu à Babylone que
le 25^e jour (3 juillet 187) le roi Antiochos a été tué en
Élam.

On peut s'étonner du peu de temps qui semble s'être écoulé entre la mort du souverain, le 3 juillet, et son annonce à Babylone le même mois qui termine le 9 juillet. Les nouvelles se sont

⁵² *I. Magnesia* 18, l. 9-10 ; Riggsby 69, p. 195-196. Lettre d'Antiochos III aux envoyés de Magnésie du Méandre venus l'attendre à Antiochos de Perside.

⁵³ Voir Plischke (2014), p. 275. Voir également Salles (2005). Martinez-Sève (2011), p. 60-61.

⁵⁴ MU 125 KAM SIG *ina* E-KI *it-te-eš-me um-ma* UD 25 KAM ^m An LUGAL *ina* KUR NIM-KI GAZ.

rapidement propagées depuis l'Elam qui n'est pas très éloigné de Babylone. Les scribes prennent tout aussi rapidement acte du changement de souverain, puisqu'un texte⁵⁵ rédigé à Kutha, non loin de Babylone, le 19 juillet 187 est déjà daté du règne du roi Séleucos.

La Babylonie à l'époque d'Antiochos III

Si les sources cunéiformes permettent d'affiner la chronologie du règne d'Antiochos III, elles apportent également d'importants témoignages sur la situation du monde séleucide et son évolution depuis les conquêtes d'Alexandre. La conservation exceptionnelle des documents de la pratique rédigés par les membres de certaines élites de Babylonie⁵⁶ fournit à l'historien des informations inaccessibles ailleurs sur l'état d'une région séleucide sous le règne d'Antiochos III. Des contrats de vente de propriétés diverses, des décisions judiciaires, mais aussi des contrats de mariage ou des affranchissements d'esclaves sont ainsi parvenus jusqu'à nous. Il est vrai que le tableau qu'elles dressent est très impressionniste et parcellaire, puisque les sources babyloniennes émanent uniquement d'une petite partie de la population, celle restée suffisamment attachée à la culture suméro-akkadienne pour continuer d'utiliser l'écriture cunéiforme dans un monde qui parle et écrit araméen. Pourtant, même dans ces milieux que l'on peut supposer plus fidèles aux anciennes pratiques, bien des choses ont changé depuis la conquête. Et l'on en tire l'image d'une région où la culture babylonienne est restée très prégnante, mais a su s'adapter aux conditions nouvelles créées par un siècle de présence grecque.

À la veille de Gaugameles, Grecs et Babyloniens ignorent à peu près tout les uns des autres⁵⁷ et leurs systèmes économiques,

⁵⁵ BRM I 188.

⁵⁶ A l'époque hellénistique, l'akkadien et l'écriture cunéiforme sur argile ne sont plus utilisés que dans des contextes très particuliers, par des notables liés aux sanctuaires. La documentation cunéiforme ne nous renseigne donc pas de manière exhaustive sur la réalité sociale, politique et économique de la Babylonie séleucide. Elle n'en fournit pas moins de précieuses indications sur des réalités locales inconnues dans les autres régions du monde séleucide. Sur ce sujet, voir Graslin-Thomé (2012a).

⁵⁷ Fort peu de Grecs sont installés dans la région, et les contacts sont limités à quelques domaines bien particuliers comme la construction navale. Monerie (2012a), Graslin-Thomé (2012b).

sociaux et culturels ont peu en commun. Un siècle plus tard, lorsqu'Antiochos III accède au trône, les deux communautés ont appris à vivre côte à côte tout en gardant leurs spécificités. Cette vie commune a conduit à bien des évolutions dont la documentation cunéiforme permet de saisir certains aspects.

Les transformations économiques ont été parmi les plus rapides. L'adoption de l'usage de l'argent monnayé à la grecque en est un bon témoignage. Sous le règne d'Antiochos III, dans les contrats parvenus jusqu'à nous, les notables babyloniens exigent habituellement que les règlements des transactions soit effectués en pièces frappées du nom du souverain régnant⁵⁸. Des études récentes ont montré l'étendue des transformations économiques que connaît la Babylonie à l'époque hellénistique⁵⁹. Il ne s'agit pas d'un simple alignement de l'économie babylonienne sur les pratiques grecques. Des spécificités locales perdurent, tandis que certaines évolutions semblent se faire de manière relativement indépendante mais parallèle à celles que connaît le monde grec⁶⁰.

L'évolution des sociétés est plus difficile à appréhender. Un théâtre⁶¹ a bien été construit à Babylone sans doute dès la fin du IV^e siècle. Si le quartier Nord-Est de la ville est souvent qualifié de quartier grec⁶², les vestiges n'y sont guère spectaculaires. Tout au plus peut-on citer, dans une autre partie de la ville, la présence

⁵⁸ Vargyas (2000), Graslín-Thomé et Monerie (2012).

⁵⁹ Voir dorénavant, sur l'économie babylonienne d'époque hellénistique, Pirngruber (2017), Monerie (2017).

⁶⁰ Une récente étude de M. Jursa a ainsi mis en évidence le développement, sous le règne d'Antiochos III, de nouvelles formes de pratiques bancaires. Ainsi, un document rédigé à Babylone en 218, soit au milieu du règne d'Antiochos III, s'approche du prêt dit irrégulier qui se développe au même moment dans le reste du monde grec. Pour la première fois connue en Mésopotamie, l'argent n'est plus simplement conservé par la personne à qui il est confié, selon la pratique courante dans le monde babylonien, mais investi dans d'autres affaires. Jursa (2008), p. 613-618.

⁶¹ Bergamini (2011), p. 28. Le théâtre a longtemps été daté du règne d'Antiochos IV. En réalité, ce souverain n'a sans doute que procédé à des travaux d'embellissement d'un bâtiment déjà existant.

⁶² Le nord-est de la ville désigné par les textes cunéiformes sous le nom de « ville neuve » (*ālu eššu*) est souvent désigné comme le quartier grec de Babylone à cause de la présence du théâtre. Mais aucun autre vestige archéologique n'y atteste d'une importante présence grecque. Il faut dire cependant que les données archéologiques sont rares pour cette période à Babylone.

d'une maison à péristyle⁶³. D'autres indices témoignent peut-être d'une forme de convergence des modes de vie entre les différentes populations de la région. C'est ainsi que les dots versées pendant le règne d'Antiochos III⁶⁴ présentent des divergences par rapport à des versements similaires connus pour les périodes antérieures : des vêtements de lin y figurent en bonne place, alors que les dots antérieures mentionnent plus volontiers des vêtements de laine, le matériau traditionnel de Mésopotamie⁶⁵. D'autres indices semblent confirmer que le lin est devenu plus courant à l'époque hellénistique. Faut-il y voir un signe d'hellénisme, prisé à ce titre par les élites auxquelles appartiennent les textes parvenus jusqu'à nous⁶⁶ ?

L'onomastique apporte des indices plus abondants, même si leur interprétation reste délicate⁶⁷. Avant l'arrivée d'Alexandre, les documents cunéiformes ne citent que très rarement des noms grecs. Ils sont toujours portés par des étrangers à la Babylonie. Les premiers noms grecs portés par des Babyloniens apparaissent dès le règne d'Antiochos II⁶⁸. Mais il s'agit alors d'une exception, et le porteur du nom se targue de l'avoir reçu du roi lui-même. À l'époque d'Antiochos III, les porteurs de noms grecs ou de doubles noms grecs et babyloniens sont beaucoup plus nombreux. Tous ne sont pas, loin s'en faut, d'origine gréco-macédonienne. Il s'agit plus vraisemblablement, comme dans l'exemple bien connu des grands prêtres Jason et Ménélas à Jérusalem⁶⁹, de membres des élites locales cherchant à mieux s'intégrer aux groupes dominants en adoptant un second nom grec ou en en choisissant un pour leurs enfants. Leur nom grec ne représente d'ailleurs qu'une partie de leur identité, et plusieurs exemples montrent que ces personnages

⁶³ Boiy (2004), p. 11.

⁶⁴ Roth (1989). Voir par exemple le texte 42, p. 127, datant de 203.

⁶⁵ Les vêtements ne semblent cependant pas avoir beaucoup évolué depuis l'époque achéménide. Tout au moins, les noms des différents vêtements cités dans les textes sont très semblables à ceux utilisés pendant les périodes précédentes. Joannès (2014).

⁶⁶ Quillien (2014), p. 290-292.

⁶⁷ Voir à ce sujet Oelsner (1992) Monerie (2014), p. 76.

⁶⁸ YOS 1 52. Il s'agit d'un certain Anu-uballit, gouverneur d'Uruk au milieu du III^e siècle. Il affirme avoir reçu son second nom grec, Nikarchos, du roi lui-même. Monerie (2014), p. 72-73.

⁶⁹ Jason est né Yehoshua, Ménélas Onias (Flavius Josèphe *Ant. jud.* XII, 5, 1 ; 2 *Macc.* 4, 7-9).

portent en réalité plusieurs noms, l'un grec, l'autre suméro-akkadien, complétés parfois par un troisième nom d'usage, araméen⁷⁰.

Quelques textes montrent que porteurs de noms grecs et babyloniens appartiennent parfois aux mêmes cercles de sociabilité, signe du fait qu'après un siècle de présence gréco-macédonienne les frontières ne sont plus étanches entre les différents groupes ethniques. Plusieurs documents attestent aussi de relations de bon voisinage entre porteurs de noms grecs et suméro-akkadiens. C'est ainsi qu'en 218, dans le quartier du temple d'Adad à Uruk, le voisin du terrain concerné par un contrat cunéiforme liant des porteurs de noms mésopotamiens est un certain Ariston, porteurs de nom grec⁷¹. Certains individus dont les noms d'origine suméro-akkadienne dévoilent assurément l'origine locale adoptent des pratiques grecques. Un petit corpus de textes datant de la toute fin du règne d'Antiochos III (189-188) montre ainsi que certains Urukéens adoptent la pratique jusque là inconnue en Babylonie de la manumission⁷². À l'inverse, certains Grecs adoptent des pratiques locales. C'est ainsi qu'en 225-224 un certain Kébros, vraisemblablement citoyen d'origine gréco-macédonienne de Séleucie, dédie trois de ses esclaves et un quatrième appartenant à son père au sanctuaire suméro-akkadien de l'Emeslam à Kutha⁷³. Un horoscope conservé en deux exemplaires⁷⁴ concerne un certain Aristokratès, né le 3 juin 234. Son nom grec est peut-être le seul nom qu'il porte, puisque c'est habituellement le nom d'usage qui est utilisé en contexte oraculaire. Sa probable origine grecque ne l'a pas empêché de recevoir un horoscope rédigé en cunéiforme sur tablette d'argile. Un seul mariage mixte assuré est connu, celui d'une certaine Antiochis, contemporaine d'Antiochos III⁷⁵. Fille

⁷⁰ C'est le cas d'Anu-uballit/Képhalon cité plus bas. Ses trois noms sont connus par une tablette oraculaire étudiée par McEwan (1980).

⁷¹ VS 15, 50, l. 12, Monerie (2014), p. 133.

⁷² Monerie (2015).

⁷³ L'affaire est connue grâce à une tablette trouvée à Séleucie. L'existence de cette tablette ne peut d'ailleurs conduire à y voir l'influence de la religion traditionnelle babylonienne sur les colons grecs vivants en Babylonie. Le fait de placer la manumission sous les hospices de la divinité la plus proche est autant dicté par des considérations géographiques que par la piété personnelle : Monerie (2015), p. 414.

⁷⁴ Rochberg (1998), p. 83-86, textes 10 et 11.

⁷⁵ Sur cet Antiochos, voir Doty (1988).

d'un Diophantos vraisemblablement d'origine gréco-macédonienne, elle épouse un Babylonien qui porte un second nom grec, Anu-uballit/Képhalon. D'après plusieurs contrats conservés, elle achète plusieurs prébendes relevant du temple d'Uruk. Même si elle n'assure sans doute pas le service elle-même, elle entre, par la possession de ces prébendes, dans le cercle des notables locaux⁷⁶, chose d'autant plus surprenante que les femmes sont habituellement exclues de ces transactions.

Tous ces éléments semblent montrer que, sous le règne d'Antiochos III, les bouleversements liés à la conquête sont en partie assimilés. Les élites suméro-akkadiennes connues par les textes cunéiformes ont évolué pour s'adapter à la présence des Grecs-Macédoniens. Parallèlement, ces derniers ont adopté certaines habitudes locales. Les modes de vie des différentes populations de la région semblent s'être rapprochés sans pour autant se confondre. L'adoption d'un nom grec peut ne témoigner que de rapports assez distants avec l'hellénisme, et il est certain que la culture suméro-akkadienne demeure très florissante à l'époque d'Antiochos III. Comme d'autre part notre documentation ne nous renseigne que sur certains groupes bien particuliers, il ne faut pas imaginer que la Babylonie d'Antiochos III est un monde parfaitement hellénisé. Pourtant, certains milieux au moins sont suffisamment intégrés à l'hellénisme pour que soient fondées, à la fin du règne d'Antiochos III, une ou plusieurs cités de type grec.

La fondation de la *polis* de Babylone est désormais datée avec certitude des dernières années du règne, et il est vraisemblable qu'une *polis* a été fondée vers la même époque à Uruk⁷⁷. La documentation cunéiforme n'apporte guère d'informations sur les

⁷⁶ Les prébendes ont en effet un double rôle, économique et social. L'acquisition de prébende est une forme d'investissement sans doute moins rentable qu'on ne l'a parfois cru, et parfois même coûteux lorsqu'il faut contribuer aux travaux collectifs exigés par le temple. Mais son rôle économique est doublé d'un rôle social important, puisqu'il permet à son titulaire de compter parmi les notables locaux, disposant d'un droit d'accès au sanctuaire. Sur les prébendes hellénistiques, voir Corò (2005). Sur le rôle nouveau des femmes détentrices de prébendes à l'époque hellénistique, voir Monerie (2016).

⁷⁷ Un temps datée d'Antiochos IV, qui semble lui avoir redonné de l'ampleur, la fondation de la *polis* de Babylone est désormais située à la toute fin du règne d'Antiochos III pour des raisons épigraphiques. Voir Clancier (2012a). Pour Uruk, Clancier et Monerie (2014).

modalités de la constitution de ces cités. Ce silence suscite un débat historiographique assez vif quant aux raisons ayant conduit à leur mise en place, et à la population qu'elles englobaient. R. van der Spek⁷⁸ parle d'un *apartheid* qui opposerait les Gréco-Macédoniens aux indigènes sans les mélanger. R. Strootman⁷⁹ pense au contraire que la constitution de la cité aurait répondu à la demande des élites locales, au premier rang desquelles le *šatammu*, le responsable administratif du principal temple de Babylone. T. Boiy⁸⁰, sans aller aussi loin, pense que la *polis* est surtout composée de Babyloniens liés au temple.

La documentation cunéiforme n'est, il faut le reconnaître, guère explicite, mais la Babylonie n'est pas la seule région du monde séleucide à voir apparaître des cités en cette première partie du II^e siècle. Quelque temps après Babylone, sous le règne d'Antiochos IV, une cité est mise en place à Jérusalem. La réforme, connue par le récit qu'en font les textes des *Maccabées*, a elle aussi suscité d'importants débats historiographiques. Mais il semble que documentation babylonienne et juive s'éclairent l'une l'autre⁸¹. Dans les deux cas, la constitution de la cité implique une élite ayant compris et adopté certains éléments de culture grecque, mais sans abandonner pour autant sa culture indigène. Soucieuse de se rapprocher des groupes dominants, elle adopte ce gage de l'hellénisme qu'est la cité, sans abandonner pour autant toutes ses structures locales. À Babylone comme plus tard à Jérusalem, on peut imaginer sans trop de peine que les mêmes individus aient tour à tour fréquenté *polis* grecque et temple suméro-akkadien. Tout comme, à Jérusalem, un Jason peut être grand prêtre et fréquenter le gymnase, l'époux de l'Antiochis citée plus haut, Anu-Uballit, administrateur des sanctuaires d'Uruk⁸², participait peut-être à la *polis* sous son nom de Képhalón. Les sources babyloniennes ne nous renseignent guère sur les éléments à l'origine de la mise en place de ces cités. L'impulsion de départ a-t-elle été donnée par le

⁷⁸ Van der Spek (2005a).

⁷⁹ Strootman (2013).

⁸⁰ Boiy (2004), p. 204-207.

⁸¹ Graslín-Thomé (2014) Sur Jérusalem, voir en dernier lieu Honigman (2014).

⁸² *Šatammu ša bitāti ša Uruk*, d'après AO 6498, publiée dans Clancier et Monerie (2014).

Képhalón prend par ailleurs en charge des travaux de rénovation des deux principaux temples d'Uruk, le Bīt Reš et l'Irigal.

souverain ou par les populations locales ? Nous en sommes réduits aux hypothèses, mais les *scenarii* imaginés pour Jérusalem ont pu s'appliquer à Babylone : des élites locales désormais familières d'un mode de vie à la grecque auraient voulu et demandé la constitution d'une cité de type grec, accordée par le souverain qui y trouvait avantage.

La constitution de la *polis* de Babylone ne semble guère avoir eu de réelles conséquences politiques avant le règne d'Antiochos IV⁸³. Pour le règne d'Antiochos III, la mise en place de ces cités témoigne surtout du fait que populations locales comme pouvoir central ont pris acte des transformations issues d'un siècle de présence séleucide.

La constitution des cités n'est pas la seule adaptation à un siècle de vie commune. Les relations entre pouvoir central et autorités locales ont également évolué. La documentation cunéiforme témoigne ainsi de la manière dont les autorités des sanctuaires ont adapté leurs procédures internes pour communiquer avec les autorités séleucides. L'habitude avait été prise dès l'époque achéménide d'un double archivage, l'un destiné à l'administration du temple, l'autre au pouvoir royal⁸⁴. La domination séleucide consolide ces pratiques, devenues habituelles sous le règne d'Antiochos III⁸⁵. L'administration du temple produit donc, pour certaines procédures, deux types de documents, l'un en araméen ou en grec sur support souple, l'autre en akkadien sur argile. C'est ainsi que, lorsqu'en 194 il faut transférer des rations entre deux membres du temple du Bīt Rēš à Uruk, les scribes ne se contentent pas de procéder à la modification des registres du sanctuaire tenus sur tablettes d'argile⁸⁶. Ils doublent cet archivage par la rédaction d'un « message sur peau » (^{kuš} *ši-pi-iš-tu*₄) destiné au dirigeant du *bīt šarri* d'Uruk, le diocète⁸⁷.

⁸³ La *polis* de Babylone semble devenir, sous le règne d'Antiochos IV, le relais local du pouvoir royal, rôle auparavant dévolu aux autorités du sanctuaire. Voir Clancier (2012a), Sciandra (2012), Clancier et Monerie (2014), Graslin-Thomé et Feyel (2014).

⁸⁴ La principale différence entre les pratiques séleucide et achéménide est que, le support d'écriture changeant, la partie royale de l'enregistrement est perdu pour nous à partir de l'arrivée des Grecs.

⁸⁵ Joannès (2012).

⁸⁶ BRM 2 31. Texte cité par Joannès (2012).

⁸⁷ Capdetrey (2007), p. 312-314.

Une autre forme d'adaptation des habitudes locales aux pratiques séleucides pourrait être le développement dans les temples babyloniens d'un culte royal, comme il s'en met en place en différents points du royaume à partir du retour de l'Anabase. La documentation cunéiforme fournit sur ce sujet un petit dossier dont l'interprétation a fait l'objet d'importants débats⁸⁸ aujourd'hui en partie clos. Deux actes de vente de prébendes datables du règne d'Antiochos III ou de ses successeurs⁸⁹ font en effet référence à une « table d'offrandes placée devant la statue des rois ». Il serait bien tentant d'y voir la déclinaison babylonienne du culte royal mis en place par Antiochos III. En réalité, si ce culte est bien avéré, il ne constitue pas une nouveauté. Dès le printemps 224, la *Chronique de Séleucos III*⁹⁰ fait référence à des offrandes de bétail destinés au « rituel (*dullu*) de Séleucos le roi et de ses fils ». Il ne s'agit pas même d'une innovation séleucide, et le culte a sans doute une origine locale puisque des offrandes à une statue de Darius I^{er} sont déjà attestées dans le sanctuaire de l'Ebabbar de Sippar sous le règne de Xerxès⁹¹. Les souverains séleucides en avaient d'ailleurs connaissance dès avant le règne d'Antiochos III : la chronique de Séleucos III mentionne l'envoi d'un ordre royal concernant le rituel. Comme c'était la tradition dès l'époque achéménide, une partie de la nourriture utilisée dans ce cadre est ensuite envoyée à Séleucie⁹². La documentation cunéiforme mentionne donc l'existence d'un culte des rois à Babylone, effectué en lien avec Séleucie, dont il paraît évident qu'il était connu des souverains séleucides avant la

⁸⁸ Les documents ont fait l'objet d'analyses aux conclusions contradictoires parmi lesquelles Linssen (2004), p. 127 ; Clancier (2007) ; Pirngruber (2010) ; Clancier et Monerie (2014).

⁸⁹ L'un, VS 15, 16, date de sél 100 +, soit au moins la fin III^e s. ou le début du II^e. L'autre, BRM 2 36 est daté de 181, et mentionne des offrandes faites régulièrement devant les statues des rois. Il renvoie donc à une pratique déjà existant dans les années qui précèdent, donc potentiellement dès le règne d'Antiochos III.

⁹⁰ BCHP 12. Sur cette chronique, voir Van der Spek (2016). Le rituel est-il destiné à Séleucos III ou à Séleucos II ?

⁹¹ BM 72747, cité par Rollinger 2011, p. 45, n. 142.

⁹² Inutile d'imaginer un détournement de fonds de la part du *šatammu*, comme cela avait parfois été suggéré (http://www.livius.org/cg-cm/chronicles/bchp-seleucus_iii/seleucus_iii_02.html). Il faut plutôt rappeler que la pratique constituant à envoyer au roi les restes des repas divins est habituelle en Babylonie. Voir Joannès (2013).

mise en place officielle du culte dans d'autres parties du royaume par Antiochos III.

L'équilibre entre pouvoir royal et les différentes autorités locales

Après un siècle de présence séleucide, la Babylonie sur laquelle règne Antiochos III n'oppose plus Gréco-Macédoniens et Babyloniens, à supposer que cette opposition ait jamais réellement existé. Il s'agit plutôt d'un ensemble complexe et mouvant. Les anciennes élites suméro-akkadiennes plus ou moins hellénisées se mêlent à des populations d'origine gréco-macédonienne dont les pratiques et modes de vie ont également évolué pour s'adapter à leurs nouvelles conditions de vie. Quant à l'immense majorité de la population, l'historien n'en connaît rien, parce qu'elle n'écrit pas le cunéiforme et n'a laissé aucun témoignage susceptible de parvenir jusqu'à nous.

Après un siècle d'adaptations et de convergences, voici venu le temps de la maturité. Face à ce monde qu'il comprend mieux et qui le comprend mieux qu'à l'époque d'Alexandre, Antiochos III semble avoir conservé l'attitude de ses prédécesseurs, un grand pragmatisme doublé de respect pour les habitudes locales. Antiochos III témoigne vis-à-vis des sanctuaires locaux de la déférence, au moins de façade, qu'Alexandre avait su adopter, et ses successeurs quelque peu délaissée. Les rédacteurs des journaux astronomiques notent avec plaisir qu'il se rend au moins par deux fois⁹³ dans le temple de l'Esagil, à Babylone. Au retour de l'Anabase, en avril 205, il assiste aux fêtes de l'*akitu*, le nouvel an babylonien. La présence royale y est en théorie nécessaire, mais devenue bien rare à l'époque hellénistique. Il revient en 187, après Apamée, sans que le texte n'indique qu'il participe alors à une fête particulière même si la période correspond de nouveau aux fêtes du nouvel an. Les prêtres notent qu'il y reçoit une couronne et différents objets en or et se fait présenter les vêtements de l'ancien roi néo-babylonien Nabuchodonosor II, soigneusement conservés dans le trésor du temple.

⁹³ AD 2 -204C, rev. 14 et AD 2, -187 A, r. 4'-18. Del Monte (1997), p. 66-67 Boiy (2004), p. 155-156.

On soupçonne que le véritable objet de la visite était de procéder à l'inventaire des richesses des temples, peut-être dans l'idée d'en prélever pour satisfaire aux besoins financiers de la couronne. Mais Antiochos III prend soin de se plier à ce que les prêtres attendent traditionnellement du souverain. Il s'intéresse aux vêtements de Nabuchodonosor dont il ne peut pourtant pas espérer tirer les espèces utiles au règlement de l'indemnité due aux Romains. Quant à la première visite, au retour de l'Anabase, elle peut moins facilement être taxée d'opportunisme. Ces visites ne sont certes pas très fréquentes et on peut se demander quelle signification elles avaient pour une population locale dont on peine à saisir quelle place elle accordait encore à la culture suméro-akkadienne. Mais elles témoignent assurément de la volonté du souverain de se plier à certaines attentes du clergé local. Le parallèle est notable avec l'attitude du souverain à Jérusalem. Les dispositions adoptées au moment du retour de la région sous domination séleucide témoignent d'une même volonté conciliante vis-à-vis des divinités et des coutumes locales⁹⁴.

Si ces visites restent exceptionnelles, Antiochos III ne manque pas, comme l'avait fait Alexandre, de s'appuyer sur des notables locaux. Le cas d'Uruk est bien connu et souvent cité. La famille d'Anu-uballit-Kephalón semble y avoir accaparé les principales fonctions officielles⁹⁵ pendant la totalité du règne. Le plus ancien représentant connu de la famille, Anu-balassu-iqbi, est attesté par deux textes datant de 221, au moment de la reprise en main de la région par le jeune Antiochos III, après la révolte de Molon. S'agit-il d'une simple coïncidence ou a-t-il été récompensé pour sa loyauté au jeune roi ? Il porte dans l'un le titre de *rab ša rēš āli ša Uruk* (chef des officiers de la ville d'Uruk), dans l'autre celui de *paqdu ša bīt ilāni*, député du temple⁹⁶. Ses deux fils occupent des fonctions similaires en 209-208, et un dernier membre de la famille exerce encore des fonctions officielles à Uruk⁹⁷ en 173 av. J.-C. Lorsqu'Alexandre était arrivé à Babylone, il avait confié

⁹⁴ Flavius Josèphe *Ant. Juiv.*, XII, 138-147. Voir Bickerman (1935). Pour une comparaison entre l'attitude d'Antiochos III à Babylone et Jérusalem, voir Graslín-Thomé (2014).

⁹⁵ L'histoire de la famille avait été établie par Doty (1988) puis reprise par Clancier (2012a), Corò Capitanio (2012), Clancier et Monerie (2014).

⁹⁶ Anu-uballit exerce donc tout à la fois des fonctions civiles et internes au temple.

⁹⁷ Monerie (2014), p. 131.

l'essentiel des pouvoirs locaux aux représentants du principal temple, l'Esagil. Un siècle plus tard, Antiochos III procède de même à Uruk, à cette différence majeure près que les relais locaux sur lesquels il s'appuie appartiennent désormais à une famille qui semble bien intégrée à l'hellénisme⁹⁸.

La question de la réalité du pouvoir ainsi assumé par ces personnages n'est pas aisée à déterminer, mais encore une fois, le règne d'Antiochos III apparaît comme l'aboutissement d'une évolution entamée avec les premiers Séleucides. A Babylone, une tablette rassemblant des textes judiciaires apporte peut-être un éclairage sur la manière dont ont évolué les rapports entre la couronne et le temple. La tablette rassemble trois affaires, sans doute parce qu'elles concernent toutes un vol d'objets appartenant au temple. La première affaire date du début du règne d'Antiochos I^{er}. Les deux autres datent de septembre et mai 222, au début du règne d'Antiochos III. Dans les trois cas, les responsables du sanctuaire semblent disposer d'une assez grande indépendance dans la gestion de ces affaires qui les concernent de près. Mais, à quelques décennies d'écart, l'équilibre des pouvoirs entre autorité royale et autorité locale semble avoir évolué. Les rubriques concernant le règne d'Antiochos III sont plus développées et laissent une plus large place aux autorités locales que sont le *šatammu*, l'assemblée de l'Esagil et les juges des sanctuaires. Le temple semble plus directement impliqué qu'à l'époque d'Antiochos I^{er} dans la mise en place de l'ensemble de la procédure, interrogatoire et exécution de la peine compris. Faut-il comprendre alors que les notables de l'Esagil auraient récupéré ou affirmé, entre les règnes d'Antiochos I et d'Antiochos III, certaines prérogatives judiciaires ? Le fait que les événements les plus récents sont les plus développés, ou le contexte troublé où a lieu l'affaire, à un moment où le jeune roi doit faire face à la révolte de Molon, et se trouve engagé sur plusieurs fronts expliquent sans doute en partie la différence d'attitude du souverain. Mais il n'est pas impossible

⁹⁸ L'attitude d'Antiochos III est comparable à Jérusalem. La lettre du souverain adressée au stratège de Syrie au moment de l'intégration de la région dans le royaume séleucide et conservée par Flavius Josèphe (AJ, 12, 138-144) mentionne l'importance politique de la *gerousia*, dont la composition exacte est mal connue mais qui rassemblait de vieilles familles.

que ces divergences témoignent également d'une indépendance plus grande laissée aux sanctuaires⁹⁹.

Un second dossier, provenant d'Uruk, permet de saisir, pour un autre domaine, l'évolution des rapports entre le pouvoir royal et ses représentants locaux. Il concerne les travaux de réhabilitation effectués dans les temples de la région. Trois inscriptions d'époque différente témoignent tout à la fois de la continuité dans les pratiques et des évolutions qui se sont fait jour au moment du règne d'Antiochos III. La première date du règne d'Antiochos Ier. Dans un fameux cylindre, le souverain commémore des travaux effectués dans le temple de Borsippa, aux portes de Babylone¹⁰⁰. À en croire l'inscription, c'est le roi et lui seul qui a effectué les travaux. Le second texte date d'avril 244, sous le règne de Séleucos II. Il mentionne encore le roi, mais il ne fait guère de doute que c'est son relais à Uruk, Kephalaon, qui a pris en charge la réalité des travaux. Lorsqu'il faut de nouveau intervenir, sous le règne d'Antiochos III, le roi n'est plus même cité. Tout se passe comme si Antiochos III avait transféré aux autorités locales, d'origine suméro-akkadienne mais hellénisées, tout à la fois le prestige et les frais inhérents à cette ancienne fonction royale¹⁰¹.

L'analyse comparée de ces documents séparés de quelques décennies montre que l'équilibre des relations entre pouvoir local et pouvoir central semble s'être modifié par rapport à ce qu'il était au début de la présence grecque dans la région. Si Antiochos III continue de s'appuyer sur les élites locales, celles-ci sont, par rapport aux élites auxquelles avait à faire Alexandre, beaucoup plus hellénisées. Son règne voit l'aboutissement de certains processus : d'une part une prise en main par l'administration royale de certains éléments de contrôle administratifs, d'autre part et à l'inverse, une forme de désengagement du pouvoir royal, le roi déléguant certaines fonctions qui lui reviennent traditionnellement aux autorités locales qui ont sa confiance.

⁹⁹ Sur cette chronique, voir bibliographie note 23.

¹⁰⁰ Une première étude sur cet important document avait été proposée par Kuhrt et Sherwin-White (1991). Depuis le texte a suscité de nombreuses études, mais la plus à jour, dans une perspective mésopotamienne, est désormais Stevens (2014).

¹⁰¹ Sur ce dossier, voir Monerie (2012b).

À l'issue de ce trop rapide survol des données cunéiformes datant d'Antiochos III, on ne peut que souligner la richesse des informations qu'elles livrent et leur importance pour mieux apprécier le règne de ce souverain. Elles apportent tout d'abord de nombreuses précisions chronologiques. Mais, surtout, elles aident à mieux saisir à quoi ressemblait concrètement une région du monde hellénistique un siècle après la conquête. Elles font connaître un monde qui a dû absorber le choc d'une conquête et dont l'évolution a été considérable en un siècle. Les relations entre Grecs et Non-Grecs y ont atteint une forme de maturité. Si le règne d'Antiochos IV sera celui de la rupture, celui d'Antiochos III paraît plutôt être celui d'une adaptation dans la continuité.

ABRÉVIATIONS

AD : Astrological diaries = Sachs et Hunger (1988-2006)

BCHP : Babylonian cuneiform texts hellenistic period :
livius.org/sources/about/mesopotamian-chronicles

BM : Tablette du British Museum

CT : Cuneiform texts in Metropolitan Museum of Art

BIBLIOGRAPHIE

Assar (2007) : G. F. Assar, « The Incertion and terminal dates of the Reigns of Seleucus II, Seleucus III and Antiochos III », *Nabu* 3, p. 49-53.

Assar (2009) : G. F. Assar, « Some important seleucid and parthian dates in the Babylonian Goal Year Texts », *Electrum* 15, p. 105-117.

Aymard (1940) : A. Aymard, « La mort d'Antiochos fils d'Antiochos megas, étude de chronologie », *RPh* 14, p. 89-109.

Aymard (1949) : A. Aymard, « Du nouveau sur Antiochos III d'après une inscription grecque d'Iran », *REA* 51, p. 327-345.

Bergamini (2011) : G. Bergamini, « Babylon in the achaemenid and hellenistic period », *Mesopotamia* 46, p. 23-34.

- Bernard (1990) : P. Bernard, « Nouvelle contribution de l'épigraphie cunéiforme à l'histoire hellénistique », *BCH* 114, p. 513-541.
- Bickerman (1935) : E.J. Bickerman, « La charte séleucide de Jérusalem », *REJ* 100, p. 3-35.
- Boiy (2004) : T. Boiy, *Late Achaemenid and Hellenistic Babylon*, Leuven (coll. *Orientalia Lovaniensia Analecta*, 136).
- Boiy (2007a) : T. Boiy, « Assyriology and the history of the hellenistic period », *Topoi, Orient-Occident* 15, p. 7-29.
- Boiy (2007b) : T. Boiy, *Between high and low: a chronology of the early Hellenistic period*, Frankfurt am Main.
- Boiy (2011) : T. Boiy, « The reigns of seleucid kings according to babylonian king list », *JNES* 70, p. 1-12.
- Capdetrey (2007) : L. Capdetrey, *Le pouvoir séleucide : territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 avant J.-C.)*, Rennes.
- Clancier (2007) : Ph. Clancier, « La Babylonie hellénistique, aperçu d'histoire politique et culturelle », *Topoi, Orient-Occident* 15, p. 38-41.
- Clancier (2012a) : Ph. Clancier, « « Le satammu, l'assemblée de l'Esagil et les Babyloniens », les notables de Babylone : du relais local à la marginalisation », dans L. Graslin-Thomé, Chr. Feyel, J. Fournier, et Fr. Kirbihler (éds), *Communautés locales et pouvoir central dans l'Orient hellénistique et romain*, Nancy, p. 297-325.
- Clancier (2012b) : Ph. Clancier, « Les compétences judiciaires des temples babyloniens à l'époque hellénistique et parthe », dans B. Legras (éd.), *Transferts culturels et droits dans le monde grec et hellénistique : actes du colloque international, Reims, 14-17 mai 2008*, Paris, p. 255-268.
- Clancier et Monerie (2014) : Ph. Clancier, et J. Monerie, « Les sanctuaires babyloniens à l'époque hellénistique : évolution d'un relais de pouvoir », dans P. Clancier et J. Monerie (éds), *Les sanctuaires, relais du pouvoir central dans l'Orient hellénistique* (coll. *Topoi, Orient-Occident, suppl.*), p. 181-237.
- Corò (2005) : P. Corò, *Prebende templari in età Seleucide*, Padova.
- Corò Capitanio (2012) : P. Corò Capitanio, « By the written order of the rab sha rēsh āli sha Uruk: towards an Understanding of the bītī ritti System in hellenistic Uruk », dans G.B. Lanfranchi,

- D.M. Bonacossi, G. Pappi, et S. Ponchia (éds), *Leggo! Studies presented to Frederick Mario Fales on the Occasion of His 65th Birthday*, Wiesbaden, p. 149-160.
- Del Monte (1997) : G.F. Del Monte, *Testi dalla Babilonia ellenistica*, Pisa (coll. Studi ellenistici, 9).
- Doty (1988) : T. Doty, « Nikarchos and Kephalon », dans E. Leichty et M. D. Ellis (éds), *Scientific Humanist: Studies in Memory of Abraham Sachs*, Philadelphia, p. 95-118.
- Feyel et Graslin-Thomé (2014) : Chr. Feyel et L. Graslin-Thomé, *Le projet politique d'Antiochos IV*, Nancy.
- Grandjean, Capdetrey, et al. (2008) : C. Grandjean, L. Capdetrey, J.-Y. Carrez-Maratray et G. Hoffmann, *Le monde hellénistique*, Paris.
- Graslin-Thomé (2012a) : L. Graslin-Thomé, « La Babylonie hellénistique : le point de vue des "dominés" », dans Chr. Feyel, J. Fournier, Fr. Kirbihler, et L. Graslin-Thomé (éds), *Communautés locales et pouvoir central dans l'Orient hellénistique et romain*, Nancy, p. 237-258.
- Graslin-Thomé (2012b) : L. Graslin-Thomé, « Les relations entre Grecs et Mésopotamiens avant Alexandre », dans P. Goukowsky et Chr. Feyel (éds), *Folia Graeca in honorem Edouard Will*, Nancy.
- Graslin-Thomé (2014) : L. Graslin-Thomé, « De Babylone à Jérusalem. Les relations entre le temple de Jérusalem et les souverains achéménides et hellénistiques à la lumière des sources mésopotamiennes », dans P. Clancier et J. Monerie (éds), *Les sanctuaires, relais du pouvoir central dans l'Orient hellénistique* (coll. *Topoi, Orient-Occident, suppl.*), p. 57-100.
- Graslin-Thomé et Feyel (2014) : L. Graslin-Thomé et Chr. Feyel, « Antiochos IV, un réformateur méconnu du royaume séleucide ? », dans Chr. Feyel et L. Graslin-Thomé (éds), *Le projet politique d'Antiochos IV: journées d'études franco-allemandes, Nancy 17-19 juin 2013*, Nancy, p. 11-47.
- Graslin-Thomé et Monerie (2012) : L. Graslin-Thomé et J. Monerie, « Compter, peser, diviser : L'introduction du monnayage en Babylonie (VI^e – III^e s. av. J.-C.) », dans P. Pion et B. Formoso (éds), *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs...: métissages et hybridations*, Paris, p. 55-65.

- Grzybek (1992) : E. Grzybek, « Zu einer babylonischen Königsliste », *Historia* 41, p. 190-204.
- Holleaux (1968) : M. Holleaux, *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, Paris.
- Honigman (2014) : S. Honigman, *Tales of high priests and taxes: the books of the Maccabees and the Judean rebellion against Antiochos IV*, Berkeley.
- Hunger et Sachs (2006) : H. Hunger et A. J. Sachs, *Astronomical diaries and related texts from Babylonia. Volume VI, Goal Year texts*, Wien.
- Joannès (2000) : Fr. Joannès, « Une chronique judiciaire d'époque hellénistique et le châtement des sacrilèges à Babylone », dans J. Marzahn, H. Neumann, et A. Fuchs (éds), *Assyriologica et Semitica: Festschrift für Joachim Oelsner, anlässlich seines 65. Geburtstages am 18. Februar 1997*, Münster (coll. Alter Orient und Altes Testament, 252), p. 193-211.
- Joannès (2012) : Fr. Joannès, « Les enjeux de l'enregistrement officiel des contrats à Uruk », dans B. Legras et G. Thür (éds), *Symposion 2011: études d'histoire du droit grec et hellénistique*, Wien, p. 241-254.
- Joannès (2013) : Fr. Joannès, « Quand le roi mange comme un dieu... Les transferts entre table divine et table royale en Assyrie et en Babylonie au I^{er} millénaire av. J.-C », dans C. Grandjean, C. Hugoniot, et B. Lion (éds), *Le banquet du monarque dans le monde antique*, Rennes.
- Joannès (2014) : Fr. Joannès, « Fabrics and Clothes from Mesopotamia during the Achaemenid and Seleucid Periods: The Textual References », dans C. Breniquet et C. Michel (éds), *Wool economy in the ancien Near East and the Aegean: from the beginnings of sheep husbandry to institutional textile industry*, Oxford, p. 453-464.
- Jursa (2008) : M. Jursa, « Economic change and legal innovation. On Aspects of commercial interaction and land tenure in Babylonia in first millennium BC », dans M. Liverani et C. Mora (éds), *Diritti del mondo cuneiformo (Mesopotamia e regione adiacenci ca 2500-500 a. C.)*, Pavia, p. 601-628.
- Kern (1900) : *Die Inschriften von Magnesia am Maeander*, Berlin.
- Kosmin (2014) : P. J. Kosmin, *The land of the elephant kings: space, territory, and ideology in the Seleucid Empire*, Cambridge.

- Kuhrt et Sherwin-White (1991) : A. Kuhrt et S. Sherwin-White, « Aspects of Seleucid royal ideology : the cylinder of Antiochus I from Borsippa », *JHS* 111, p. 71-86.
- Linssen (2004) : M. J. H. Linssen, *The cults of Uruk and Babylon: the temple ritual texts as evidence for Hellenistic cult practises*, Leiden (coll. Cuneiform monographs, 25).
- Ma (2004) : J. Ma, *Antiochos III et les cités de l'Asie Mineure occidentale*, Paris.
- Martinez-Sève (2011) : L. Martinez-Sève, « Suse et les Séleucides au III^e s. av. J.-C. », *Electrum* 18, p. 41-66.
- Monerie (2012a) : J. Monerie, « Les Communautés grecques en Babylonie, VII^e-III^e siècles av. J.-C. », dans L. Martinez-Sève (éd.), *Les diasporas grecques du VIII^e à la fin du III^e siècle av. J.-C.*, Toulouse, p. 345-365.
- Monerie (2012b) : J. Monerie, « Notabilité urbaine et administration locale en Babylonie du sud aux époques séleucides et parthe. », dans Chr. Feyel, J. Fournier, L. Graslin-Thomé, et F. Kirbihler (éds), *Communautés locales et pouvoir central dans l'Orient hellénistique et romain*, Nancy, p. 327-352.
- Monerie (2014) : J. Monerie, *D'Alexandre à Zôilos. Dictionnaire prosopographique des porteurs de noms grecs dans les sources cunéiformes*, Stuttgart.
- Monerie (2015) : J. Monerie, « The case of the ēpesh dulli tīdi sha bit ilāni from hellenistic Uruk », *Kaskal* 12, p. 411-448.
- Monerie (2016) : J. Monerie, « Women and prebends in Seleucid Uruk », dans B. Lion et C. Michel (éds), *The role of women in work and society in the ancient near east*, Boston, p. 526-542.
- Monerie (2017) : J. Monerie, *L'économie de la Babylonie à l'époque hellénistique IV^e-II^e siècle av. J.-C.*, Berlin, 2017.
- Oelsner (1992) : J. Oelsner, « Griechen in Babylonien und die einheimischen Tempel in hellenistischer Zeit », dans F. Joannès et D. Charpin (éds), *La circulation des biens des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien. Actes de la XXXVIII^e rencontre assyriologique internationale, Paris 8-10 juillet 1991*, Paris, p. 341-350.
- Oppert et Ménant (1877) : J. Oppert et J. Ménant, *Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée*, Paris.

- Pédech (s. d.) : P. Pédech, « Deux campagnes d'Antiochos III chez Polybe », *REA* 60, 1958, p. 67-81.
- Pirngruber (2010) : R. Pirngruber, « Seleukidischer Herrscherkult in Babylon ? », dans R. Rollinger, B. Gufler, M. Lang, et I. Madreiter (éds), *Interkulturalität in der Alten Welt: Vorderasien, Hellas, Ägypten und die vielfältigen Ebenen des Kontakts*, Wiesbaden, p. 533-549.
- Pirngruber (2013) : R. Pirngruber, « The Historical Sections of the Astronomical Diaries in Context: Developments in Late Babylonian Uruk », *Iraq* LXXV, p. 197-210.
- Pirngruber (2017) : R. Pirngruber, *The Economy of Late Achaemenid and Seleucid Babylonia*, Cambridge.
- Plischke (2014) : S. Plischke, *Die Seleukiden und Iran: die seleukidische Herrschaftspolitik in den östlichen Satrapien*, Wiesbaden.
- Quillien (2014) : L. Quillien, « Flax and Linen in the first Millennium Babylonia BC: The Origins, Craft Industry and Uses of a Remarkable Textile », dans M. Harlow, C. Michel, et M.-L. Nosch (éds), *Prehistoric, Ancient Near Eastern and Aegean Textiles and Dress. An Interdisciplinary anthology*, Oxford, p. 271-297.
- Rigsby (1996) : K. J. Rigsby, *Asylia. Territorial Inviolability in the Hellenistic World*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
- Robert (1964) : L. Robert, *Nouvelles inscriptions de Sardes*, Paris.
- Robert et Robert (1983) : J. et L. Robert, *Fouilles d'Amyzon en Carie*, Paris.
- Rochberg (1998) : F. Rochberg, *Babylonian horoscopes*, Philadelphia.
- Roth (1989) : M. T. Roth, *Babylonian marriage agreements, 7th-3th Centuries BC*, Neukirchen-Vluyn (coll. AOAT, 222).
- Sachs et Hunger (1989) : A. J. Sachs, et H. Hunger, *Astronomical diaries and related texts from Babylonia*, Vol. II, Wien.
- Sachs et Hunger (2006) : A. J. Sachs, et H. Hunger, *Astronomical diaries and related texts from Babylonia*, Vol. IV, Goal Year Texts, Wien.
- Sachs et Hunger (2011) : A. J. Sachs, et H. Hunger, *Astronomical diaries and related texts from Babylonia*, Vol. V, Lunar and planetary texts, Wien.

- Sachs et Wiseman (1954) : A. J. Sachs, et D. J. Wiseman, « A babylonian king list of the hellenistic period », *Iraq* 16, p. 202-212.
- Salles (2005) : J.-Fr. Salles, « La péninsule arabique dans l'organisation des échanges », *Topoi, Orient-Occident, supplément*, p. 545-568.
- Schmitt (1964) : H. H. Schmitt, *Untersuchungen zur Geschichte Antiochos des Grossen und seiner Zeit*, Wiesbaden.
- Sciandra (2012) : R. Sciandra, « The babylonian correspondance of the Seleucid and Arsacid Dynasties: New Insights into the Relations between Court and City during the Late Babylonian Period », dans G. Wilhelm (éd.), *Organization, representation, and symbols of power in the ancient Near East: proceedings of the 54th Rencontre assyriologique internationale at Würzburg, 20-25 July 2008*, Winona Lake, p. 225-248.
- Segre (1938) : M. Segre, *Iscrizioni di Licia*, Rodi.
- Seux (1967) : M.-J. Seux, *Épithètes royales akkadiennes et sumériennes*, Paris.
- Sherwin-White et Kuhrt (1987) : *Hellenism in the East. The interaction of Greek and non-Greek civilizations from Syria to central Asia after Alexander*, London.
- Stevens (2014) : K. Stevens, « The Antiochos Cylinder, Babylonian Scholarship and Seleucid Imperial Ideology », *The journal of hellenic studies* 134, p. 66-88.
- Strootman (2013) : R. Strootman, « Babylonian, Macedonian, King of the World: the Antiochos Cylinder from Borsippa and Seleukid Imperial Integration », dans E. Stavrianopoulou (éd.), *Shifting social imaginaries in the Hellenistic period: narrations, practices, and images*, Leiden, p. 67-97.
- Van der Spek (1993) : R. J. Van der Spek, « The astronomical Diaries as a Source for Achaemenid and Seleucid History », *Bibliotheca Orientalis* 50, p. 91-101.
- Van der Spek (1995) : R. J. Van der Spek, « Land ownership in Babylonian Cuneiform Documents », dans M. J. Geller et H. Maehler (éds), *Legal documents of the Hellenistic world: papers from a seminar arranged by the Institute of classical studies, the Institute of jewish studies and the Warburg institute, University of London February to May 1986*, London, p. 173-245.

- Van der Spek (2005a) : R. J. Van der Spek, « Ethnic segregation in hellenistic Babylon », in W .H. van Soldt, R. Kalvelagen, et D. Katz (éds), *Ethnicity in ancient Mesopotamia: papers read at the 48th Rencontre assyriologique internationale, Leiden, 1-4 July 2002*, Leiden, Pays-Bas.
- Van der Spek (2005b) : R. J. Van der Spek, « Review of astronomical diaries and related texts V », *Bibliotheca Orientalis* 62, p. 546-553.
- Van der Spek (2016) : R. J. Van der Spek, « The cult for Seleucus II and his sons in Babylon », *Nabu*, p. 52-53.
- Vargyas (2000) : P. Vargyas, « Silver and Money in Achaemenid and Hellenistic Babylonia », dans J. Marzahn, H. Neumann, et A. Fuchs (éds), *Assyriologica et Semitica: Festschrift für Joachim Oelsner, anlässlich seines 65. Geburtstages am 18. Februar 1997*, Münster, p. 513-521.
- Will (2003) : Éd. Will, *Histoire politique du monde hellénistique : 323-30 av. J.-C.*, Paris.